

### SAINT-DENIS RENFORCE SON HYPER-PROXIMITÉ DANS SES MAIRIES ANNEXES

Les habitants du Moufia, de la Bretagne, de la Montagne 8e, de la Providence, de Sainte-Clotilde, de Montgaillard, de Bellepierre et du Chaudron pourront désormais faire l'ensemble de leurs démarches directement dans leur quartier de résidence que ce soit pour des délivrances de cartes d'identité, de passeports, d'actes ou encore des événements liés à la vie civile.

Les Dionysien.ne.s des quartiers adjacents pourront également profiter de ces services en se rendant dans l'une des mairies annexes de proximité. Désormais, ces huit mairies annexes offrent les mêmes services d'état civil que la mairie centrale.

Pour renforcer cette politique publique, la mandature a choisi de développer et d'étendre ces services à travers plusieurs quartiers du chef-lieu. Au-delà de la quarantaine d'agents déjà répartie sur les mairies annexes, 6 issus de la mairie centrale vont être redéployés afin d'apporter leur expérience et savoir-faire. Un plan de formation et de réactualisation des connaissances de l'ensemble des agents d'état-civil a également débuté en juillet 2022 pour se poursuivre encore ce début d'année.

Le but est d'être toujours au plus près des administrés. Saint-Denis, qui se veut « Ville du quart d'heure », souhaite offrir les mêmes services quel que soit le secteur de chaque Dionysien.ne. La multiplication des sites permet notamment de réduire les délais de traitement et ainsi d'améliorer la qualité du service. Désormais, il est possible de délivrer des actes d'état civil à partir des douze mairies annexes, quel que soit son lieu de naissance.

Pour aller plus loin dans cette volonté d'hyper-proximité, la Ville continue d'offrir la possibilité de la prise de rendez-vous en ligne, que ce soit pour des actes de mariage, de pacs ou des demandes de passeport, aussi bien en mairies annexes, qu'en mairie centrale. Un guichet unique pour les formalités de décès a également pris place au centre funéraire de Primat.

**Éricka Bareigts, maire de Saint-Denis :** « Alors que la France métropolitaine est encore en situation post Covid concernant ses traitements de titres d'identité, Saint-Denis souhaite, quant à elle, offrir un service public de qualité, au plus près de chez soi, en développant les services et donc déconcentrer encore plus l'état civil. Ce déploiement permet un lien supplémentaire, en redonnant leur place aux mairies annexes et en reconnectant les habitants des quartiers avec les événements de la ville. Cela offre ainsi une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. »



#### Contact media

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re